



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Réorganisation des services municipaux : garantir un service public adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain**

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille à un projet global de réorganisation des services communaux. Cette démarche s'inscrit dans une volonté simple : adapter l'organisation de la Ville aux orientations portées par la nouvelle équipe municipale et répondre au mieux aux attentes des habitants.

Comme chacun le sait, notre commune a connu une stabilité politique exceptionnelle avec plus de trente années sous la même gouvernance municipale. L'élection d'un nouveau maire et d'une nouvelle majorité s'accompagne naturellement d'une réflexion sur l'organisation administrative permettant de mettre en œuvre le projet pour lequel les élus ont été mandatés par les citoyens.

Cette réorganisation est actuellement en cours d'instruction. Elle fait l'objet d'un travail approfondi associant les services concernés et respecte l'ensemble des procédures réglementaires applicables. Aucune décision définitive n'a été arrêtée à ce stade. Les différentes instances compétentes sont consultées et le Conseil municipal sera amené à se prononcer dans le respect du calendrier institutionnel.

Ces derniers jours, diverses prises de position publiques ont relayé des hypothèses concernant l'avenir d'un service en particulier. Si chacun est naturellement libre d'exprimer ses inquiétudes ou ses opinions, il convient de rappeler que le projet étudié est beaucoup plus large et ne peut être résumé à la seule situation d'un service.

La réflexion engagée porte sur l'ensemble de l'organisation municipale, sur les missions exercées, sur les besoins nouveaux exprimés par la population et sur les priorités définies par les élus. Elle vise notamment à renforcer certaines politiques publiques, à améliorer le cadre de vie des habitants et à mieux répondre aux enjeux actuels de la commune.

Contrairement à certaines affirmations, cette démarche n'est pas dictée par une situation financière dégradée. La Ville dispose d'une situation financière saine. Toutefois, une gestion responsable impose de rechercher en permanence le meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les ambitions portées pour la commune.

Toute création de poste, tout développement d'une politique publique ou tout nouveau service nécessite des moyens humains et financiers. Les choix effectués doivent donc s'inscrire dans une vision d'ensemble cohérente, permettant d'allouer les ressources communales là où elles apparaissent les plus utiles pour l'intérêt général.

La municipalité entend conduire ce projet avec sérieux, transparence et responsabilité. Elle refuse les raccourcis, les procès d'intention et les conclusions prématurées alors même que les études sont en cours et qu'aucune décision n'a encore été soumise aux instances délibérantes.

Les habitants peuvent compter sur l'engagement de l'équipe municipale pour mener cette réflexion dans le respect des agents, des procédures démocratiques et de l'intérêt général.

Le temps du débat viendra lorsque le projet sera finalisé et présenté dans son intégralité. D'ici là, chacun est invité à faire preuve de mesure et de responsabilité, dans le respect des procédures réglementaires.

Le débat démocratique ne peut être pleinement éclairé que lorsqu'il repose sur une information complète et contextualisée, et non sur des interprétations partielles ou des polémiques anticipées.

A Bénodet, le 26 juin 2026